



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2017/6

Appui aux réunions régionales pré-COP de la Convention de Ramsar sur les zones humides

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides présente ses compliments à la Mission permanente de ... et a l'honneur de faire référence à la planification des réunions qui se tiendront dans chacune des six régions de la Convention, en préparation de la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP13).

Chaque réunion régionale pré-COP sera accueillie par une Partie contractante et organisée avec l'aide du Secrétariat de la Convention. Les participants seront invités à examiner les principales questions relatives aux travaux de la Convention ainsi que les projets de résolutions qui seront ultérieurement revus lors de la 54^e Réunion du Comité permanent, en avril 2018, pour communication éventuelle à la COP13.

Les Parties contractantes qui ont généreusement offert d'accueillir les réunions régionales sont les suivantes, avec les lieux et dates proposés :

- Afrique : Dakar, Sénégal, 26 février – 2 mars 2018.
- Les Amériques (Amérique latine et Caraïbes et Amérique du Nord) : San José, Costa Rica, 12 – 16 mars 2018.
- Asie : Colombo, Sri Lanka, 26 février – 2 mars 2018.
- Europe : Olomouc, République tchèque, 19 – 23 mars 2018.
- Océanie : Nouvelle-Zélande (lieu à confirmer), 12 – 16 mars 2018.

Le Secrétariat souhaite remercier ces Parties ainsi que le Canada qui est le seul pays qui, à ce jour, a exprimé son intention d'apporter un appui financier. Les pays hôtes fournissent le lieu de réunion et un appui supplémentaire mais un financement additionnel est nécessaire pour couvrir tous les coûts, en particulier les frais de voyage et de subsistance des participants parrainés venant de pays en développement.

Le coût total estimé pour cet appui est de 600 000 CHF, somme sur laquelle moins de 30 000 CHF ont été promis à ce jour. En conséquence, il reste environ 570 000 CHF à trouver si l'on veut que toutes les Parties contractantes puissent contribuer pleinement aux discussions sur l'application de la Convention jusqu'à la COP13 et sur l'élaboration de propositions concernant les orientations futures de la Convention.

Le Secrétariat serait très reconnaissant de toute expression d'intérêt pour soutenir la participation des pays en développement et de toute indication de sources possibles d'aide financière. Il peut aussi fournir davantage de détails concernant le budget attendu pour chaque région à tout

gouvernement ou organisme qui souhaiterait fournir un appui et nécessiterait des informations supplémentaires.

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, 20 juillet 2017

